

TRONC COMMUN BREVETS FÉDÉRAUX

MODULE PÉDAGOGIE INITIALE

RÉFÉRENTIEL FORMATEUR

Séquence 2 : « L'animateur sportif »

OBJECTIFS DE LA SÉQUENCE POUR LES STAGIAIRES :

- Comprendre le rôle, de l'animateur sportif au sein d'une association.
- Favoriser l'apprentissage tout en assurant le bien-être des participants

ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE

Objectif : Identifier quelle représentation ont les stagiaires de l'animateur sportif

L'ANIMATEUR SPORTIF




■ Rôle ? Missions ? Compétences ?

→ Votre représentation !

2

Modalités : Faire des groupes de 4/5 personnes environ, chaque groupe doit se positionner autour d'une feuille de paperboard.

Consignes : Faire un dessin de leur représentation de l'animateur sportif, en écrivant le moins de mots possibles, en 10 min. Si les stagiaires ont du mal à démarrer, les accompagner en leur précisant d'essayer de représenter : le rôle, les missions, la posture, le positionnement, les interactions...

Restitution en plénière par un rapporteur de groupe puis réactions éventuelles des autres stagiaires.

Matériel : prévoir en amont autant de feuille de paperboard que de groupe et des marqueurs (idéalement de différentes couleurs)

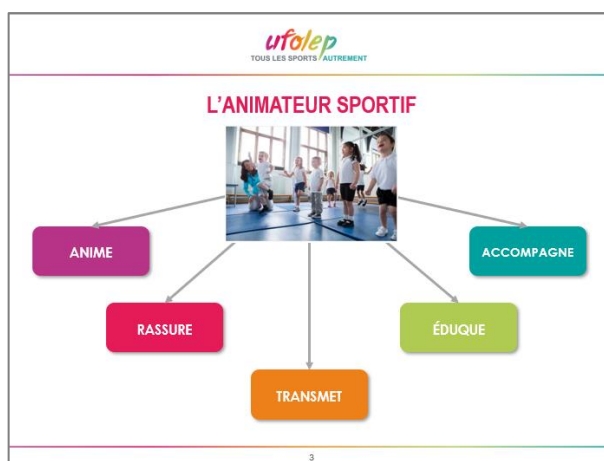
PARTAGE D'UNE REPRÉSENTATION COMMUNE

Objectif : Reformuler les échanges précédents par 5 verbes d'action traduisant le rôle de l'animateur.

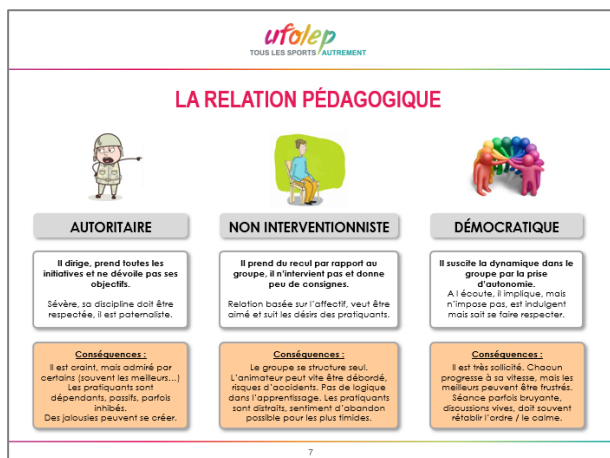
Modalités : En plénière autour du tableau PPT, moins d'interaction sur ce temps où le formateur doit résumer, reformuler et expliquer les verbes d'action proposés.

Contenus à apporter :

- **ANIMER** : Gérer le groupe. Mettre en activité les pratiquants, contribuer au développement psychomoteur des individus, gérer le matériel, l'horaire, l'espace et les individus.
- **RASSURER** : Prévenir les accidents, garantir la sécurité des pratiquants et avoir une posture rassurante, qui met en confiance (pratiquants, parents, aides-animateurs...)
- **ENSEIGNER** : Transmettre des contenus spécifiques, techniques, règlements. Rôle pédagogique.
- **ÉDUIQUER** : Contribuer au développement des valeurs éducatives, de la socialisation de l'individu, du goût à l'effort, du fair-play, de l'esprit sportif...
- **ACCOMPAGNER** : Faire progresser les pratiquants afin d'augmenter leur efficacité (amélioration des aptitudes, acquisition de techniques spécifiques...)



ANALYSE DE LA RELATION PÉDAGOGIQUE



Objectif : Discuter autour des différentes attitudes et postures de l'animateur vis-à-vis des pratiquants, et analyser les points positifs et négatifs de chacune d'entre elles.

Modalités : En plénière. Avant de poursuivre, demander aux stagiaires rapidement de décrire leur relation avec leur propre animateur actuel ou ancien, par 2 ou 3 adjectifs sur un papier.

Restitution : Lire à haute voix l'ensemble des papiers, et conclure en faisant remarquer que chacun a eu une représentation particulière.

Matériel : prévoir en amont autant de petits papiers que de stagiaire.

Contenus à apporter :

L'attitude de l'animateur sportif a une action non négligeable sur la façon dont le pratiquant va apprendre et réagir.

Les 3 représentations présentées sont assez caricaturales mais permettent d'identifier des conséquences positives et négatives sur l'animation de séance. Il existe des modèles intermédiaires.

Chaque animateur doit se construire sa propre attitude pédagogique, tout en étant sensibilisé aux conséquences de ses choix. Chaque animateur possède un style d'intervention, une attitude pédagogique, qui lui est propre en fonction de :

- Sa personnalité, sa motivation
- Son vécu de pratiquant et des règles de conduites, méthodes, approches et comportements de ses animateurs/éducateurs/entraîneurs
- Son propre vécu d'animateur : qualités relationnelles, adaptabilité, évolutions pédagogiques
- Sa formation (générale, spécifique, continue)

⇒ **Il doit pouvoir adapter dans un sens comme dans l'autre son attitude pédagogique aux caractéristiques de la situation et de son public.**

ESTIMATION DES QUALITÉS D'UN BON ANIMATEUR SPORTIF

Objectif : Distinguer et argumenter autour des qualités et compétences que doit avoir un bon animateur sportif.

Modalités : Séparer le groupe en 2 équipes. L'idée est d'animer en jeu « ping-pong » le temps, en posant la question « pour vous, quelles qualités/compétences doit avoir un bon animateur sportif ? ». Après 3 min de réflexion, les équipes donnent une réponse chacune leur tour et se répondent jusqu'à ce qu'une équipe n'ait plus d'idée.



Restitution : Débattre des réponses au fil de l'eau si elles ne paraissent pas évidentes pour tous.

Matériel : Paperboard pour le formateur pour noter au fil de l'eau les idées des équipes.

Contenus à apporter : Pour parvenir à une atmosphère de travail positive :

- Faites preuve de respect envers vos pratiquants ;
- Communiquez clairement avec eux ;
- Soyez juste, transparent et constructif ;
- Acceptez vos responsabilités ;
- Comportez-vous de façon appropriée en tout temps ;
- Incluez tout le monde dans les activités, n'isolez personne ;
- Apprenez à apprécier les différences, évitez de stéréotyper les personnes ou les cultures ;
- Réglez les cas de comportement inapproprié immédiatement et de façon efficace ;
- Demeurez objectif et neutre ;
- Soyez conscient des situations particulières à certains pratiquants, prenez-les en compte sans toutefois marginaliser les individus.

ESTIMATION DES QUALITÉS D'UN BON ANIMATEUR SPORTIF

Objectif : Sensibiliser à l'autorité bienveillante et au recours à la discussion plutôt qu'à la sanction.



Modalités : En plénière. Rebondir sur les échanges précédents pour introduire le sujet de la bienveillance.

Demander aux stagiaires de (re)définir avec leurs mots :

- **La bienveillance**
- **L'autorité**

Engager un mini-débat / brainstorming sur la possibilité d'avoir une autorité bienveillante. Si oui comment ?

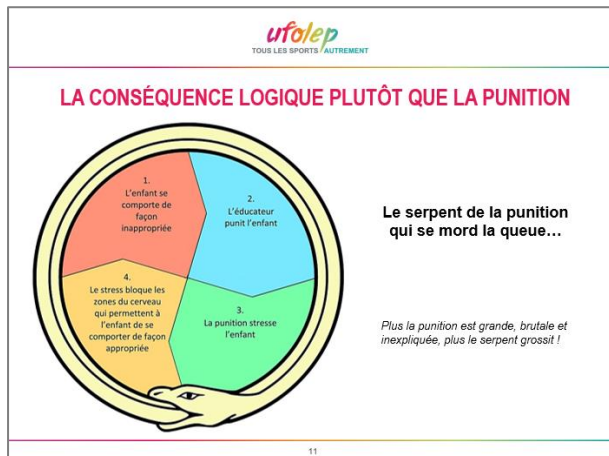
Contenus à apporter : **Agir avec bienveillance**, c'est agir dans l'intérêt des pratiquants, agir sans recourir à tout traitement cruel, dégradant ou humiliant, y compris les violences corporelles.

Pour vous, animateurs, l'autorité bienveillante consistera en premier lieu à ne recourir à aucune forme d'agression physique, quelle qu'en soit l'intensité, à ne jamais recourir aux punitions traumatisantes, aux insultes, aux humiliations, au chantage, aux menaces et aux hurlements.

- ⇒ **La bienveillance est une manière positive, humaniste, valorisante pour le pratiquant et favorable à son développement, d'exercer son autorité.**
- ⇒ **L'autorité est un principe éducatif, sur lequel on ne saurait transiger, la bienveillance est une pratique pédagogique.**

LA CONSÉQUENCE LOGIQUE PLUTÔT QUE LA PUNITION

Objectif : Utiliser des méthodes positives pour recourir à une autorité bienveillante et ne pas nourrir l'échec.



Modalités : En plénière. Encourager les interactions autour des notions abordées par le formateur.

Contenus à apporter :

L'autorité n'est pas toujours répressive. Une sanction n'est jamais donnée de gaîté de cœur. Il ne faut jamais en abuser même s'il faut parfois y recourir.

L'objectif d'une sanction est de faire respecter une limite posée préalablement (règles, lois) **et**

d'aider le fautif à comprendre l'importance de cette limite (son propre intérêt et l'intérêt collectif), afin que cette limite ne soit plus franchie dans l'avenir.

ATTENTION : L'objectif d'une sanction n'est pas :

- De permettre à l'éducateur de se défouler voire de se venger.
- D'obtenir réparation au sens d'une décision de justice : l'éducateur n'est pas un juge, et la sanction est mise en place sans procès.
- De punir, de soumettre, d'humilier le pratiquant.
- D'avoir quelques minutes de tranquillité.
- De marquer le coup pour que « ça rentre ».

Une sanction relève d'une décision pédagogique réfléchie, mesurée, adaptée, cohérente, et qui fait sens pour le pratiquant. Il est ainsi préférable de parler de **conséquence logique**. Pour que les conséquences logiques soient pleinement efficaces, il y a trois principes à respecter :

1. **Annoncer les conséquences** : prévenir avant de les appliquer, ne pas prendre par surprise.
2. **Éviter les conséquences disproportionnées**, trop sévères ou trop laxistes.
3. **Agir dans l'immédiateté** : ne pas trop attendre avant d'appliquer une conséquence logique.

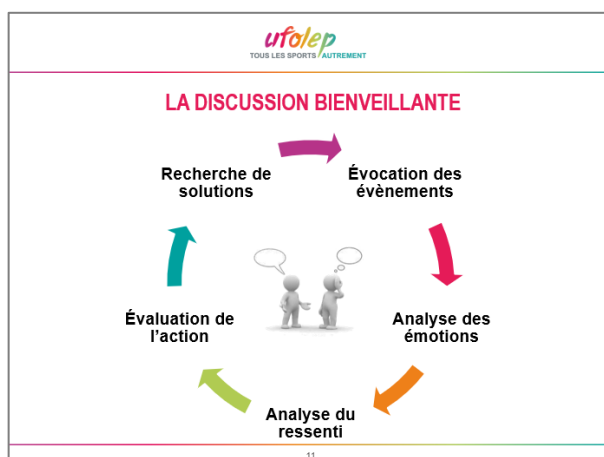
LE DÉROULEMENT DE LA DISCUSSION BIENVEILLANTE

Objectif : Comprendre et avoir mettre en pratique les différentes étapes d'une discussion bienveillante

Contenus à apporter :

1. Évocation des événements.

Aider el pratiquant à revenir sur les événements, à les remettre dans leur contexte en y apportant un regard extérieur. L'inciter à donner le plus de détails possibles sur les circonstances et à resituer l'acte avec calme, impartialité, recul et honnêteté.



2. Analyse des émotions.

L'inviter à nommer et analyser les émotions qu'il a ressenties au moment des faits. Il s'agit de mettre des mots sur les émotions en jeu pour les comprendre donc apprendre à les maîtriser et ne plus les subir.

3. Analyse du ressenti.

L'aider à analyser son ressenti et ses pensées au moment des faits et après les faits. Une fois que les émotions se sont manifestées, il en reste une trace en nous : des sentiments qui perdurent plus ou moins longtemps.

4. Évaluation de l'action.

Permettre au pratiquant de commencer à rationaliser son action : à revenir dessus et à effectuer un travail d'anticipation des conséquences, un travail de projection qui lui permettra, par la suite, de prévoir quels effets peuvent avoir ses actes avant de commettre l'irréparable.

5. Recherche de solutions.

Rechercher, avec lui, des solutions alternatives.

CONCLUSION

L'animateur accueille chaque pratiquant afin de l'aider à trouver sa place dans le groupe. **Il tient compte de son développement en lui proposant des activités adaptées à ses besoins. Le rôle de l'animateur est de considérer chaque individu au sein du groupe** et non seulement le groupe dans son ensemble.

La méthode utilisée par l'animateur pour corriger une technique, favoriser un comportement ou souligner une erreur sera un facteur déterminant du développement ou de la perte d'estime de soi chez les jeunes sportifs. Afin de mettre le pratiquant en situation de réussite, **il est essentiel de mettre l'accent sur les points forts du pratiquant et sur l'atteinte d'un objectif et non sur les résultats.**

L'animateur est garant de la sécurité affective, morale et physique des pratiquants.

